

Les députés privés de porno

Les députés se mettent au filtrage du Web. Selon une note du bureau de l'Assemblée nationale, **certains sites pornographiques ou de nature pédophiles sont désormais inaccessibles** depuis l'[enceinte](#) de la représentation nationale.

A en croire l'AFP, «*Le dispositif de filtrage vise à empêcher toute connexion aux sites pornographiques, pédophiles, ainsi qu'à des **sites susceptibles de propager certains virus***». Voilà pour la raison de cette mise en place. De même, toute trace de connexion sera « *pour des raisons techniques* », conservée pendant 24 heures.

Si on peut douter de la fréquence de consultation de tels sites par les députés, les motifs de la mesure comme ses conséquences nourrissent des interrogations. Selon le site *Bakchich.info*, le système provoquerait certains faux positifs gênants. Le **système de liste noire inclurait des sites aucunement pornographiques mais purement politiques**. Ainsi la pétition en ligne visant à interdire le ministère de l'Immigration et de l'Identité nationale serait aussi inscrit dans cette « blacklist ».

De même, certains [députés](#) avouent clairement ne pas avoir été consultés pour cette mesure et souhaitent **obtenir plus d'informations sur le champ de filtrage**. Seule une note publiée sur le site intranet du Palais Bourbon explique que les députés de l'Assemblée « *ont décidé de mettre en place un mécanisme de filtrage des sites internet illicites et controversés* ».

Enfin, selon *Bakchich.Info* quelques clics suffiraient à accéder tout de même à certains sites à caractère pornographiques. Après tout les députés sont majeurs...